

Fort Erie (Région du Centre-Ouest) Dates d'ajournement pour les affaires criminelles

REMARQUE : Les dates qui suivent risquent d'être modifiées de nouveau en raison de la pandémie de COVID-19. Veuillez vérifier de nouveau sur [le site Web de la Cour de justice de l'Ontario](#) avant votre comparution en cas de changement de date.

FORT ERIE

****Tribunal virtuel de gestion des causes de Fort Erie :** Depuis le 8 septembre 2020, les avocats et personnes accusées peuvent comparaître aux audiences de gestion de la cause en matière criminelle de Fort Erie par vidéoconférence ou par audioconférence (téléphone).

Si vous devez comparaître à une audience de gestion de la cause en matière criminelle à Fort Erie le 8 septembre 2020 ou après vous pouvez – et vous devriez – comparaître devant le tribunal par vidéoconférence ou par audioconférence (téléphone). Si vous ne pouvez pas comparaître d'ici le vendredi 27 novembre 2020, votre affaire sera ajournée, en votre absence, à la date indiquée ci-dessous. Pour de plus amples renseignements, voir :

[Planification et tenue des audiences virtuelles de gestion de la cause en matière criminelle](#)

[Tribunal virtuel de gestion des causes de Fort Erie – Horaire et informations de connexion](#)

Si la comparution était prévue pour ...	Elle est reportée au	
	Date(s) initiale(s) d'ajournement*	Prochaine date d'audience
Mercredi 18 mars	Mardi 16 juin et, mardi août 18 et mardi 20 octobre	Mardi 15 décembre par vidéo ou audio**
Mardi 21 avril	Mardi 21 juillet, 15 septembre	Mardi 17 novembre par vidéo ou audio** ou mardi 19 janvier 2021
Mardi 19 mai	Mardi 18 août et mardi 20 octobre	Mardi 15 décembre par vidéo ou audio**
Mardi 16 juin		
Mardi 21 juillet	Mardi 15 septembre	Mardi 17 novembre par vidéo ou audio** ou mardi 19 janvier 2021
Mardi 18 août	Mardi 20 octobre	Mardi 15 décembre par vidéo ou audio**
Mardi 15 septembre**		Mardi 17 novembre par vidéo ou audio** ou mardi 19 janvier 2021
Mardi 20 octobre**	Mardi 20 octobre**	Mardi 15 décembre par vidéo ou audio**
Mardi 17 novembre**		Mardi 17 novembre par vidéo ou audio** ou mardi 19 janvier 2021

*Certaines dates ont été ajournées plus d'une fois, car elles avaient été initialement ajournées à une date entre mai et début novembre.